

Le Bureau de la Vie Etudiante

Accueil et vie pratique

Le BVE est un lieu d'accueil, de promotion et d'encouragement au développement des activités étudiantes.

Vie associative

Il est le relais privilégié du tissu associatif universitaire. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour créer une association, les démarches à effectuer pour la faire reconnaître au sein de l'université et communiquer sur vos activités.

Le BVE gère les demandes de fonctionnement, d'hébergement et de domiciliation des associations étudiantes.

Financement de projets

Le BVE aide à la conduite de projets collectifs ou individuels et au financement des projets, via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Animation de campus

Le BVE organise tout au long de l'année universitaire des événements liés à la vie étudiante et des journées thématiques de sensibilisation.

Plus d'information : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/vie-associative>

Mission handicap

La mission handicap d'Aix-Marseille Université accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée. Elle propose des mesures adaptées à chaque étudiant. Pour bénéficier d'aménagements pour vos études et/ou examens, rapprochez-vous le plus tôt possible de la mission handicap de votre campus et prenez rendez-vous avec le Service

Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) afin d'obtenir un certificat médical.

Plus d'information : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/situation-de-handicap>